

Demande de changement de PRÉNOM

La demande peut être faite soit :

- ☐ Au lieu de naissance
- ☐ Au lieu de résidence

Dans tous les cas :

Pièces à fournir :

- ☐ Formulaire de demande de changement de prénom *[lieu de naissance ou de résidence]*.
- ☐ copie intégrale et original de l'acte de naissance du demandeur **(de moins de 3 mois)**
- ☐ Photocopie de la carte d'identité/passeport **valide**
- ☐ 4 attestations (milieu : familiale/amical/professionnel) + copie de la carte d'identité/passeport **valide** des attestants.

- ☐ Justificatif de résidence **(si la demande est faite au lieu de résidence)**

*Le requérant devra également produire, le cas échéant, les copies intégrales originales (de moins de 3 mois) des actes d'état civil suivants :

- ☐ Son acte de mariage
- ☐ L'acte de naissance de son conjoint ou de la personne avec laquelle il a conclu un pacte civil de solidarité
- ☐ L'acte de naissance de son/ses enfant(s).

En plus, si la demande de changement de prénom concerne un(e) mineur(e).

Il devra être accompagné par son/ses représentant(s) légal/légaux.

- ☐ Formulaire : Demande de changement de prénom enfant de treize ans et plus (fourni par l'Officier d'État Civil)
- ☐ Formulaire : Consentement du mineur de plus de treize ans à son changement de prénom(s) (fourni par l'Officier d'État Civil)
- ☐ Copie de la carte d'identité valide du/des représentant(s) légal/légaux de l'enfant.

En plus, si la demande de changement de prénom concerne un(e) majeur(e) sous tutelle

Il devra être accompagné par son tuteur/tutrice

- ☐ Formulaire : Demande de changement de prénom pour personne majeure sous tutelle (fourni par l'Officier d'État Civil)

